

RAPPORTS
des réunions des Commissions régionales
organisées dans le cadre de la 91e Session générale

Paris, 27 Mai 2024

Rapport de la réunion de la Commission Régionale pour l'Afrique

Session 1 (virtuel)

La Commission régionale pour l'Afrique s'est réunie en visioconférence le 21 mai 2024 à 13h00 CEST. La réunion a rassemblé 84 participants, dont des Délégués de 29 Membres de la Commission, 5 observateurs, ainsi que des représentants de 16 organisations internationales et régionales :

Membres de la Commission : Afrique du Sud, Algérie, Bénin, Botswana, Burkina Faso, Burundi, Congo (Rép. du ~), Congo (Rép. Dém. du ~), Côte d'Ivoire, Égypte, Érythrée, Éthiopie, Eswatini, Gabon, Ghana, Guinée Bissau, Libye, Madagascar, Malawi, Mali, Maroc, Mozambique, Namibie, Nigeria, Rwanda, Sénégal, Seychelles, Togo et Tunisie.

Observateurs : Coalition des organisations africaines pour le bien-être animal (CAAWO), Comité permanent inter-États de lutte contre la sécheresse dans le Sahel (CILLS), ReAct Africa

Organisations internationales/régionales : Union africaine – Bureau interafricain des ressources animales (UA-BIRA), Union africaine – Centre panafricain des vaccins vétérinaires (UA-PANVAC), Alliance mondiale pour les médicaments vétérinaires pour le bétail (GALVmed), Commission économique pour le bétail, la viande et la pêche (CEBEVIRHA), Commission européenne (CE), Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA), Alliance mondiale pour le contrôle de la rage (GARC), Organisation des Nations-unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Centre international de physiologie et d'écologie des insectes (CIPE), Institut international de recherche sur l'élevage (ILRI), Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), Banque Mondiale (BM), Organisation mondiale de la santé (OMS).

La réunion était présidée par le Docteur Honoré Robert N'lemba Mabela, Président de la Commission régionale pour l'Afrique et Délégué de la République démocratique du Congo, accompagné du Docteur Dr Karim Tounkara, Représentant régional pour l'Afrique.

1. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour figurant en [annexe](#) a été adopté à l'unanimité.

2. Analyse et évaluation de la gouvernance institutionnelle, technique et financière de l'OMSA

Le Docteur François Caya, Chef de cabinet de l'OMSA, a présenté M. Eelco Szabo consultant en droit et en gouvernance, appartenant au consortium mandaté par l'OMSA pour mener à bien ce qui est communément appelé la revue externe des Textes fondamentaux.

M. Szabo s'est appuyé sur son expérience approfondie des cadres juridiques et de gouvernance au sein de diverses organisations internationales pour présenter l'analyse et la revue approfondies des structures et processus de gouvernance de l'Organisation, figurant dans le document de travail de la Session générale 91GS/Adm-13 intitulé « [Analyse et évaluation de la gouvernance institutionnelle, technique et financière de l'OMSA](#) ». Cet examen externe a été mené sur une période de neuf mois et a permis de passer méticuleusement en revue le traité fondateur, les Textes fondamentaux et de nombreuses résolutions. Des entretiens et des ateliers ont également été conduits avec les membres des organes de gouvernance de l'OMSA et du personnel concerné, y compris le Conseil. Cette approche globale a permis de comprendre les cadres opérationnels passés et actuels et d'identifier les domaines susceptibles d'être améliorés sur le plan de la gouvernance institutionnelle, technique et financière.

M. Szabo a ensuite fourni une synthèse des différents domaines prioritaires détaillés dans le rapport et a donné plusieurs exemples pertinents et concrets. Chaque domaine a fait l'objet d'une analyse afin de recommander des améliorations susceptibles de renforcer l'efficacité et l'efficacé des structures de gouvernance de l'OMSA. Ainsi, dans un souci de clarté et d'élimination des redondances, les rôles et responsabilités des organes de gouvernance de l'OMSA pourraient être révisés dans le cadre de la gouvernance institutionnelle en question, tandis que la gouvernance technique pourrait être axée sur la formalisation des procédures d'établissement des normes afin d'en garantir la transparence et la responsabilisation.

Sa présentation a par ailleurs mis en avant les prochaines étapes du processus de revue de la gouvernance : lors de la Session générale, l'Assemblée aura l'opportunité d'explorer la pérennité de la gouvernance actuelle de l'OMSA à travers les scénarios futurs qui seront explorés au cours du Forum « L'OMSA est-elle prête pour l'avenir ? ». M. Szabo a enfin souligné l'importance d'aligner les structures de gouvernance de l'OMSA sur ses besoins actuels et futurs, suggérant que des révisions des Textes fondamentaux et d'autres documents de gouvernance pourraient être nécessaires pour répondre, de manière dynamique, aux défis de la gouvernance de la santé animale dans le monde. Comme le suggère le projet de [résolution n° 12 « Révision des Textes fondamentaux de l'OMSA »](#), un effort collectif serait attendu de la part de tous les Membres pour amorcer des discussions fructueuses et prendre des décisions éclairées sur les changements proposés, dans l'optique d'obtenir un cadre de gouvernance solide, transparent et permettant à l'Organisation d'atteindre ses objectifs en toute efficacité.

3. **Confirmation du lieu et préparation de la 26e Conférence de la Commission régionale qui se tiendra en février 2025**

Le Docteur Alemayehu Mekonnen Anbessie, Conseiller principal au Cabinet du ministre d'État chargé de l'élevage et de la pêche - Secteur du développement des ressources, au nom du Docteur Fikru Regassa, Délégué de l'Éthiopie, a réitéré l'offre de son pays d'accueillir la 26e Conférence de la Commission régionale pour l'Afrique en février 2025.

Il a retracé brièvement les précédentes conférences de la Commission régionale et a rappelé aux Membres que lors de la dernière conférence tenue à Gaborone, au Botswana, l'Éthiopie avait manifesté son intérêt pour accueillir la prochaine réunion de la Commission régionale lors de la dernière conférence organisée à Gaborone, au Botswana.

Le Docteur Alemayehu a indiqué que l'Éthiopie a depuis mis en place un comité national d'organisation composé d'un comité de pilotage de haut niveau, d'un comité de coordination conjoint et de six comités techniques afin de garantir le succès de cet événement.

Il a brièvement présenté les diverses dispositions prises par l'Éthiopie pour commencer à organiser la conférence, notamment le lieu éventuel pour l'événement. Le Docteur Alemayehu a assuré les participants que l'ensemble des détails leur seraient communiqués en temps voulu.

4. **Sélection du Thème technique II (sans questionnaire) à inscrire à l'ordre du jour de la 26e Conférence de la Commission régionale**

À la suite d'une consultation par sondage Zoom, la Commission régionale a choisi le Thème technique II suivant (sans questionnaire) à inscrire à l'ordre du jour de la 26e Conférence de la Commission régionale.

« Services vétérinaire et sécurité alimentaire : défis et perspectives pour le développement de politiques dans un contexte d'unification des marchés à l'échelle du continent »

5. **Sélection de trois sujets stratégiques d'intérêt mondial à aborder par l'OMSA par divers moyens (Revue scientifique et technique, Newsletter, article scientifique, Thème technique ou lors d'une activité/réunion spécifique)**

La Commission régionale a choisi comme ci-dessous les trois sujets stratégiques d'intérêt mondial à aborder par l'OMSA par divers moyens :

1. Les politiques de santé animale comme outil principal permettant de développer des capacités des Services vétérinaires
2. Faune sauvage : quelles compétences pour les Services vétérinaires ?
3. Perspectives de renforcement des capacités pour le rôle des Services vétérinaires en matière de promotion de la sécurité alimentaire .

6. **Forum africain des PPP dans le domaine vétérinaire**

Le Docteur Rahul Srivastava, Chef de projet Partenariats public-privé de l'OMSA, a brièvement présenté un aperçu du Forum africain des PPP dans le domaine vétérinaire.

Il a évoqué les nouveaux cadres politiques et financiers qui, sur l'ensemble du continent, plaident en faveur du rôle essentiel des PPP dans le domaine vétérinaire. Il a également souligné les difficultés rencontrées pour visualiser le potentiel des PPP dans le domaine vétérinaire aux niveaux national, régional et continental, en raison d'un manque de compréhension et de l'absence de plateforme commune aux parties prenantes. Malgré l'initiative de l'OMSA visant à développer une base de données sur les PPP, il existe néanmoins un besoin de comprendre les activités de PPP en cours et le potentiel de développement des PPP à différents niveaux.

C'est pourquoi, conscients du potentiel d'une telle plateforme, l'OMSA et le Bureau interafricain des ressources animales de l'Union africaine (UA-BIRA) ont conceptualisé le Forum africain des partenariats public-privé dans le domaine vétérinaire (AF3P). Ce dernier vise à créer une plateforme à l'échelle du continent pour favoriser le dialogue, partager des solutions innovantes et promouvoir des pratiques durables en partenariat avec les acteurs publics et privés dans le domaine vétérinaire, ce qui profitera à l'ensemble du secteur.

Le Docteur Srivastava a annoncé aux participants que le forum sera officiellement lancé lors de la Conférence continentale de l'OMSA, le 28 novembre 2024. Il a invité les Membres participant à la 91e Session générale à Paris à participer à l'événement dédié aux PPP, qui aura lieu le 30 mai de 13h à 14h dans la salle 251 de la Maison de la Chimie, à Paris, France.

7. **Vers une main-d'œuvre vétérinaire plus résiliente pour l'Afrique (Conférence continentale 2024)**

Le Docteur Laibané Dieudonné Dahourou, Chargé de programme, OMSA, a évoqué la prochaine Conférence sur la main d'œuvre vétérinaire qui se tiendra à Nairobi, au Kenya, du 26 au 28 novembre 2024.

Il a indiqué que la Conférence de 2024 visait à partager les meilleures pratiques en matière d'amélioration de la santé humaine et animale dans le cadre du développement de la main-d'œuvre. Des informations générales sur la conférence sont disponibles sur le site web. On attend plus de 200 participants, parmi lesquels des autorités vétérinaires, des professionnels vétérinaires, des paraprofessionnels, des associations et des universitaires.

Le Docteur Dahourou a expliqué que la conférence organiserait des sessions parallèles portant sur divers sujets tels que les PPP, la résistance aux antimicrobiens, Une seule santé, les questions de genre, etc. Les participants pourront choisir les sessions auxquelles ils souhaitent assister.

Il a terminé en remerciant l'Agence française de développement (AFD), le Ministère fédéral allemand de la coopération économique et du développement (BMZ), GALVmed et la Fondation Bill et Melinda Gates (BMGF), les principaux bailleurs de fonds de la conférence.

8. **Rapport d'activités dans le cadre du mécanisme GF-TADs en Afrique**

La Docteure Viola Chemis, Chargée de programme, OMSA, a présenté à la Commission régionale un état des lieux sur les activités dans le cadre du mécanisme GF-TADs dans la région. Parmi celles-ci figurent des réunions du Groupe permanent d'experts (GPE) pour la péripneumonie contagieuse bovine (PPCB) et la peste porcine africaine (PPA) qui ont abouti à des plans d'action, des réunions sur la feuille de route pour la fièvre aphteuse organisées pour l'Afrique de l'Est et l'Afrique de l'Ouest, un atelier d'analyse des risques liés à la fièvre aphteuse par le biais de l'approche PCP (Progressive Control Pathway).

Pour terminer, la Docteure Chemis a précisé que les activités prévues pour 2024 comprendront une réunion du GPE pour la PPCB qui se tiendra à Lusaka en juillet 2024, une réunion du Comité de pilotage régional en Eswatini, en août 2024, et une réunion du GPE pour la PPA, également en Eswatini, en août 2024.

9. **Programme de travail prévu au Budget 2025 - Prévisions de recettes et Barème des Contributions**

M. Xavier Pairault, Directeur de l'Administration de l'OMSA, a expliqué les motifs qui sous-tendent la proposition d'augmenter les taux des contributions statutaires de 6,9 % pour l'année 2025.

Il a rappelé à la Commission régionale que 1) des discussions relatives à la viabilité financière du Budget général de l'OMSA ont débuté lors de la réunion du Conseil en septembre 2021, tenant compte principalement de l'impact de la numérisation et de l'augmentation du nombre et des types d'activités menées par l'OMSA afin de répondre aux besoins de ses Membres ; 2) une réunion extraordinaire du Conseil, tenue en décembre 2021, a validé la proposition présentée et finalement acceptée par l'Assemblée en 2022, visant à augmenter les contributions statutaires de 30 % au cours de la période 2023-2025, avec l'adoption d'une augmentation de 15 % en 2023 et la prévision d'une augmentation de 7,5 % en 2024 et 2025 ; 3) une note explicative a été partagée avec les Délégués expliquant la raison de l'augmentation proposée en 2022 ; 4) le taux d'inflation élevé et la dégradation de la situation économique ont donné lieu à une demande et à un vote lors de la Session générale de 2023 pour une augmentation de 15 % pour l'année 2024 au lieu des 7,5 % initialement prévus.

Le Directeur de l'Administration a ensuite détaillé les facteurs clés pris en compte pour adopter l'évolution des contributions statutaires, à savoir : 1) une gestion et des performances financières solides en 2023, permettant à l'OMSA d'absorber la hausse des coûts ; 2) la confirmation de la baisse du taux d'inflation pour 2024 et 2025, générant un impact favorable de manière temporaire ; 3) le nouveau Règlement financier et l'outil de suivi des engagements s'accompagnant d'une meilleure planification budgétaire et d'une meilleure surveillance financière ; 4) un programme de travail pour l'année 2025, plus transparent et, espérons-le, plus efficace, étayé par 60 indicateurs quantitatifs ; 5) toute demande d'augmentation des contributions devrait également tenir compte de l'« analyse et l'évaluation de la gouvernance institutionnelle, technique et financière de l'OMSA » – voir [91GS/Adm-13](#).

M. Pairault a terminé sa présentation en informant qu'à la suite des éléments présentés ci-dessus, le barème des contributions pour 2025 est révisé pour inclure une augmentation de +6,9 % - appliquant uniquement l'IPC total de l'OCDE de la période 2023, conformément à la Résolution 15 votée par la Session générale de 2018.

10 **Annnonce de la Directrice générale concernant la nomination d'un nouveau Représentant sous-régional pour l'Afrique de l'Est**

La Docteure Monique Eloit, Directrice générale de l'OMSA, a informé la Commission régionale que, suite à la cessation des fonctions du Docteur Samuel Wakhusama, elle avait décidé de nommer le Docteur Neo Mapiitse au poste de Représentant sous-régional pour l'Afrique de l'Est à compter du 1er septembre 2024.

La Docteure Eloit a expliqué avoir pris sa décision sur la base de l'ancienneté du Docteur Mapiitse, et notamment de sa connaissance approfondie de la région Afrique quant aux défis, aux besoins et aux attentes des Membres et des partenaires, ainsi que de sa connaissance des activités de l'OMSA, non seulement celles menées par le bureau de Nairobi mais aussi par les autres bureaux, grâce à son poste actuel de Chef du Service des actions régionales. Par ailleurs, elle a souligné que les postes précédemment occupés au sein de l'OMSA par le Docteur Mapiitse en tant que Chef du Service des Statuts et Chef adjoint de WAHIAD, deux sujets d'une importance capitale dans le travail de l'OMSA, ainsi que son expérience initiale en tant que Représentant sous-régional pour l'Afrique australe, lui avaient apporté une plus large vision lui permettant de remplir pleinement la fonction de Représentant sous-régional, de répondre aux besoins de nos Membres et de conserver d'étroites relations et une solide coopération avec nos partenaires régionaux, en particulier avec l'UA-BIRA.

La Commission régionale a appuyé la décision de la Directrice générale.

11 **Le kiosque des Régions de l'OMSA**

Madame Nathaly Monsalve, Responsable de la coordination des actions régionales de l'OMSA, du Service des actions régionales (SAR), a communiqué des informations sur les expositions régionales prévues lors de la Session générale et destinées à présenter les principales activités menées par l'OMSA au niveau régional. Elle a invité les Délégués à venir visiter le kiosque et à échanger avec les collègues des Régions.

SESSION A HUIS-CLOS RÉSERVÉE AUX DÉLÉGUÉS

12 **Élections des Commissions spécialisées**

La Docteure Montserrat Arroyo, Directrice générale adjointe de l'OMSA pour les normes internationales et la science, a présenté l'ensemble du processus pour l'élection des Commissions spécialisées de l'OMSA, en détaillant le processus de sélection depuis la première étape, y compris l'appel à candidatures, leur évaluation, l'élaboration d'une liste approuvée par le Conseil et le processus final des élections qui se tiendront le mardi 28 mai dans le cadre de la première séance administrative de la Session générale.

Elle a souligné l'appel ouvert et l'évaluation concomitante des Nouveaux candidats à l'élection des Commissions spécialisées mais également celle de la performance des membres des Commissions spécialisées actuelles, au moyen d'un processus standardisé basé sur le Cadre de la gestion des performances.

Elle a conclu son intervention en rappelant aux Délégués leur rôle à chaque étape du processus d'élection.

13 **Élections : modalités de vote et quorum**

M. Rodney De-Souza, Chef de l'Unité des Affaires juridiques, a brièvement présenté les modalités de vote et a rappelé le quorum et les majorités requis pour les élections.

14 **Proposition de candidatures pour les élections du Bureau de la Commission régionale, du Conseil et des Commissions spécialisées**

Le Docteur Honoré N'lamba Mabela a présidé la discussion concernant la proposition des candidatures à présenter à l'Assemblée mondiale pour les élections qui se tiendront le mardi 28 mai.

Les Délégués de la Région ont convenu des propositions suivantes :

Conseil :

Dr Roland Xolani Dlamini (Délégué d'Eswatini)

Dr Mbargou Lo (Délégué du Sénégal)

Bureau de la Commission régionale :

Président : Dr Honoré Robert N'lemba Mabela (Délégué du Congo (Rép. Dem. du))

Vice-Président : Dre Anna Rose Ademun Okurut (Déléguée de l'Ouganda)

Vice-Président : Dr Abderrahman El Abrak (Délégué du Maroc)

Secrétaire général : Dr Columba Teru Vakuru (Délégué du Nigeria)

Commissions spécialisées :

La Commission régionale apportera son soutien aux membres actuels de la région dans les différentes Commissions spécialisées comme suit :

Commission des normes sanitaires pour les animaux terrestres

Dr Salah Hammami (Tunisie)

Commission des normes sanitaires pour les animaux aquatiques

Dr Kevin Christison (Afrique du Sud)

Commission des normes biologiques

Dr Emmanuel Couacy-Hymann (Côte d'Ivoire) (en tant que Président)

Commission scientifique pour les maladies animales

Dr Baptiste Kimbenga Dungu (Afrique du Sud /RD du Congo)

Dr Misheck Mulumba (Zambie)

15 **Clôture**

La réunion s'est officiellement achevée à 16h00 CEST.

Session 2 (présentiel)

La Commission régionale pour l'Afrique s'est réunie en présentiel le 27 mai à 8h30 CEST à la Maison de la Chimie à Paris. La réunion a rassemblé 33 Membres de la Commission :

Membres de la Commission : Afrique du Sud, Algérie, Angola, Bénin, Botswana, Centrafricaine (Rép. ~), Congo (Rép. du ~), Congo (Rép. Dém. du ~), Côte d'Ivoire, Djibouti, Érythrée, Éthiopie, Eswatini, Gabon, Guinée, Kenya, Liberia, Madagascar, Mali, Mauritanie, Maroc, Mozambique, Namibie, Nigeria, Ouganda, Sénégal, Seychelles, Somalie, Soudan du Sud (Rép. du ~), Tanzanie, Togo, Tunisie, et Zimbabwe.

La réunion était présidée par le Docteur Honoré Robert N'lemba Mabela, Président de la Commission régionale pour l'Afrique et Délégué de la République démocratique du Congo, accompagné du Docteur Karim Tounkara, Représentant régional pour l'Afrique.

1. Adoption de l'ordre du jour

Le Président de la Commission régionale a invité la Commission à observer une minute de silence en l'honneur de feu le Docteur Joseph Anderson, Délégué du Libéria, et a pris note de la demande adressée à la Région d'envisager des mesures de soutien de la part des Délégués dans de telles situations.

L'ordre du jour figurant en [annexe](#) a été adopté à l'unanimité.

2. Confirmation des principaux points convenus lors de la réunion virtuelle (y compris les propositions de candidatures et les sujets techniques)

Le Président de la Commission régionale a résumé les principaux points discutés lors de la réunion virtuelle qui s'est tenue le 15 mai 2024 à 7h00 CEST, permettant ainsi à la Commission régionale de confirmer les principaux points convenus, à savoir le Thème technique proposé pour la prochaine Conférence régionale, les sujets stratégiques proposés pour être abordés par l'OMSA par divers moyens et les candidatures proposées par la Région à présenter à l'Assemblée mondiale pour l'élection du Bureau de la Commission régionale, du Conseil et des Commissions spécialisées.

Le Délégué du Togo et membre du Conseil, le Docteur Batawui Komla Batasse, a rappelé à la Commission les travaux en cours sur la révision des Textes fondamentaux et a souligné l'importance pour les Délégués de suivre ces travaux de près et de transmettre leurs contributions.

Le Président de la Commission régionale a remercié le Délégué du Togo pour ses contributions et pour la qualité de sa représentation de la Région au sein du Conseil.

3. Système de gestion des incidents de l'OMSA

La Docteure Madison Wimmers, Chargée de projet au sein du Service Préparation et Résilience de l'OMSA, a présenté le travail, actuellement en cours, de développement du Système de Gestion des Incidents (SGI) de l'OMSA, visant à améliorer la réponse technique de l'organisation en cas d'incident. Un SGI comprend les stratégies, les procédures et les ressources (y compris en personnel) permettant de gérer efficacement les incidents, en facilitant la communication, le contrôle et la prise de décision pendant les situations d'urgence. Ce système permettra à l'OMSA de répondre plus efficacement aux urgences internationales et régionales, en aidant ses Membres dans le cadre du champ d'action et du mandat de l'organisation. Cette initiative fait suite aux recommandations de la revue après action réalisée à la suite de la pandémie de COVID-19 et a été mandatée par les Membres dans le cadre de [la Résolution sur le Thème technique de la gestion des urgences](#) (Session générale de 2022).

Ausvet Ltd a été retenu comme prestataire de services pour le développement de ce SGI. Le Docteur Matthew Stone, de Spade Solutions Ltd, avait également été recruté en tant qu'expert consultant indépendant pour aider l'OMSA à étudier les livrables du SGI. Le développement se déroulera en plusieurs phases : d'abord la définition du périmètre et la conception, puis le développement, la formation et enfin une phase de test au moyen d'un exercice de simulation et le perfectionnement du système. Le SGI devrait être achevé d'ici mai 2025 et faire l'objet d'une présentation aux Membres lors de la Session générale de 2025.

4. **Candidature de la Tunisie pour un Centre collaborateur de l'OMSA sur l'épidémiologie de terrain**

Le Professeur Malek Zrelli, Conseiller du Ministre de l'agriculture, des ressources hydrauliques et de la pêche, et Délégué accrédité de la Tunisie, a soumis une demande à la Commission régionale afin qu'elle étudie la candidature du Centre national tunisien de veille zoonitaire (CNVZ) comme Centre collaborateur de l'OMSA sur l'épidémiologie de terrain.

Il a indiqué que toutes les informations avaient déjà été transmises aux Délégués

La proposition a été approuvée à l'unanimité par la Commission régionale.

5. **Clôture**

La réunion s'est officiellement achevée à 10h00 CEST.

**RÉUNION DE LA
COMMISSION RÉGIONALE POUR L'AFRIQUE**

Session 1 (virtuel)

21 mai 2024

(13:00 – 16:00, heure de Paris)

Ordre du jour

12.45 – 13:00	Inscription et connexion Zoom
13:00 – 13:05	Adoption de l'ordre du jour (Dr Honoré Robert N'lemba Mabela, Président de la Commission régionale pour l'Afrique et Délégué de la République démocratique du Congo)
13:05 – 13:35	Analyse et évaluation de la gouvernance institutionnelle, technique et financière de l'OMSA (Dr François Caya, Chef de cabinet, OMSA et M. Eelco Szabo, consultant externe)
13:35 – 13:45	Confirmation du lieu et préparation de la 26e Conférence de la Commission régionale qui se tiendra en février 2025 (Dr Fikru Regassa Gari, Délégué de l'Éthiopie)
13:45 – 13:55	Sélection du Thème technique II (sans questionnaire) à inscrire à l'ordre du jour de la 26e Conférence de la Commission régionale (Dr Albertina Shilongo, Vice-présidente de la Commission régionale pour l'Afrique et Déléguée de la Namibie)
13:55 – 14:05	Proposition de trois sujets stratégiques d'intérêt mondial à aborder par l'OMSA par divers moyens (Revue scientifique, Newsletter, article scientifique, Thème technique ou lors d'une activité/réunion spécifique) (Dr Albertina Shilongo)
14:05 – 14:15	Forum africain des PPP dans le domaine vétérinaire (Dr Rahul Srivastava, Chef de projet Partenariats public-privé)
14:15 – 14:25	Vers une main-d'œuvre vétérinaire plus résiliente pour l'Afrique (Conférence continentale 2024) (Dr Laibané Dieudonné Dahourou, Chargé de programme, OMSA)
14:25 – 14:35	Rapport d'activités dans le cadre du mécanisme GF-TADs en Afrique (Dre Viola Chemis, Chargée de programme, OMSA)
14:35 – 14:45	Programme de travail prévu au Budget, Prévisions de recettes et Barème des Contributions correspondant pour 2025 (M. Xavier Pairault, Directeur de l'Administration, OMSA)
14:45 – 14:55	Annonce par la Directrice-générale concernant la nomination d'un nouveau représentant sous-régional pour l'Afrique de l'Est (Dre Monique Eloit, Directrice-Générale de l'OMSA)

SESSION A HUIS-CLOS RÉSERVÉE AUX DÉLÉGUÉS

14:55 – 15:10	Élections des Commissions spécialisées (Dre Montserrat Arroyo, Directrice générale adjointe)
15:10 – 15:20	Élections : modalités de vote et quorum (Dr François Caya et M. Rodney De-Souza, Chef de l'Unité des affaires juridiques, OMSA)
15:20 – 15:50	Proposition de candidats pour les élections du Bureau de la Commission régionale, du Conseil et des Commissions spécialisées (Dr Honoré Robert N'lemba Mabela)
15:50	Clôture (Dr Honoré Robert N'lemba Mabela)

Session 2 (présentiel)
Lundi 27 mai 2024
(Maison de la Chimie, Paris)

Ordre du jour

8:30 – 8:35	Adoption de l'ordre du jour (Dr Honoré Robert N'lemba Mabela, Délégué de la République démocratique du Congo et Président de la Commission régionale pour l'Afrique)
8:35 – 9:05	Confirmation des principaux points convenus lors de la réunion virtuelle (y compris les propositions de candidats et les sujets techniques) (Dr Honoré Robert N'lemba Mabela)
9:05 – 9:25	Système de gestion des incidents de l'OMSA (Dre Madison Wimmers, Chargée de projet, Service de Préparation et Résilience)
9:25 – 9:45	Candidature de la Tunisie pour un Centre collaborateur de l'OMSA pour l'épidémiologie de terrain (Dre Sana Kacem, Délégué de la Tunisie)
9:45 – 10:00	Clôture (Dr Honoré Robert N'lemba Mabela)